Georges KASSAI

DOUBLE CONJUGAISON ET PERSPECTIVE FONCTIONNELLE DE LA PHRASE EN HONGROIS

1. Dans ses Eléments de syntaxe structurale', Lucien Tesnières rapproche la conjugaison objective du hongrois de la voix moyenne en indo-européen. Ce rapprochement, surprenant à première vue, se justifie aux yeux de l'auteur par le fait que l'une et l'autre "ont incorporé le contenu sémantique d'un indice personnel réfléchi". Tesnières voit dans la marque de l'objet sur le verbe dans

(1) lát-ja a fá-ka-t

voit+marque de la conjugaison objective +article + arbre+pluriel+accusatif *

l'incorporation du second actant, c'est-à-dire l'attribution de l'objet au sujet dont les marques sont inscrites dans le verbe, puisqu'elles varient suivant la personne du sujet. De plus, ces marques coïncident dans un grand nombre de cas avec celles du possessif: il n'y a pas de distinction formelle entre

- (2) <u>lát-ja</u> (il le voit) et
- (3) <u>kalap-ja</u> (son chapeau),

ce qui a conduit certains linguistes à gloser la première forme par "sa vue".

La différence, poursuit Tesnière, c'est que, dans le cas de la diathèse moyenne, l'indice dont la valeur est incorporée n'est pas un second actant, mais plutôt un circonstant, puisque la personne intéressée ne l'est pas en tant que personne, mais en tant que cause finale: "pour moi". La différence entre gr. hairovmai et hairo, c'est que la première forme, de diathèse moyenne et que l'on peut traduire par "choisir" est un "prendre pour moi"

Là s'impose un autre rapprochement, celui avec le datif éthique ("je me le mange").

De son côté, Emile Benveniste (Benveniste 1966; 168-175) voit l'essence de la voix moyenne dans le fait que "le verbe indique un procès dont le sujet est le siège; le sujet est intérieur au procès". (1966: 172)

Ces rapprochements nous permettent de prendre conscience d'un aspect important de la conjugaison objective qui est - si l'on peut s'exprimer ainsi - "l'intéressement" du sujet au procès exprimé par le verbe, le signalement du fait que le sujet est vraiment "dans le coup". Cette participation du sujet est particulièrement manifeste si l'on oppose les formes de la conjugaison objective du hongrois à celles de la conjugaison subjective. De plus, la coïncidence (partielle) des premières formes avec celles du possessif (en hongrois et dans d'autres langues ouraliennes³) souligne l'impression d'une appropriation de l'objet par le sujet. Comme il s'agit d'une vision du procès par le sujet parlant, on serait tenté de parler ici d'un fait d'énonciation, tel que l'entendent ceux qui, à la suite de Benveniste opposent énonciation à énoncé.

L'opposition conjugaison objective/conjugaison subjective permettrait donc de faire valoir le point de vue du sujet de l'énonciation dans l'énoncé. C'est cet aspect-là de la double conjugaison qui explique certains de ses emplois peu transparents aux non-natifs. Mais il convient de préciser ce qu'il faut entendre par "point de vue du sujet de l'énonciation".

2. Ces considérations nous ont été inspirées par l'article que publie A. Sauvageot dans le N° XVI des <u>Etudes</u> finno-ougriennes sur "Le rendement de la conjugaison objective en hongrois." (Sauvageot 1980-1981)

Après avoir exprimé son étonnement devant le maintien de cette conjugaison impossible à codifier de façon satisfaisante ("Les étrangers qui apprennent le hongrois butent contre les règles d'emploi de la conjugaison

objective et même ceux qui ont acquis une bonne connaissance de la langue commettent souvent à leur corps défendant des fautes (Sauvageot, 1980-1981, p. 135), mais que les Hongrois de France, par exemple, observent rigoureusement, alors que d'autres aspects de leur langue subissent profondément l'influence du français, il conclut en contestant le rendement de cette conjugaison, car, écrit-il, l'apparition de l'article défini aurait dû dispenser le verbe de sig naler le caractère "défini" de l'objet. Le corps de l'article est constitué par une enquête sur un corpus composé de textes écrits et par le commentaire de certains exemples extraits de ce corpus. Enquête et commentaires tendraient à montrer que le rendement de la conjugaison objective est faible et, par conséquent, son maintien ne se justifie pas.

L'auteur commence par relever des exemples qui confirment les règles de l'emploi de la conjugaison objective. La forme objective est obligatoire:

- 1°) si l'objet est un substantif déterminé par un déictique (article, démonstratif)
 - 2°) avec tout pronom objet de 3e personne
- 3°) quand il est fait allusion à un complément d'objet déjà connu
- 4°) quand la situation est connue ou qu'il est fait allusion à une ou deux des assertions précédentes
- 5°) quand le complément d'objet est fourni par un substantif possessivé
- 6°) quand le pronom qui sert de complément d'objet est réciproque ou réfléchi
 - 7°) quand le complément d'objet est un nom propre
- 8°) quand le verbe de la principale commande la subordonnée.

(On peut ajouter à cette liste les objets dépendant des pronoms terminés en <u>-ik</u> qui, tout en étant "indéfinis" désignent un seul individu d'une classe, tels que melyik? pronom interrogatif impliquant un choix (cf.fr. lequel) ou

bármelyik (n'importe lequel) ainsi que les compléments d'objet déterminés par un "identificateur": ugyanaz (le même) ou par un totalisateur: valamennyi (tout). Nous y reviendrons).

- 2.1. L'auteur passe ensuite à ce qu'il appelle les complications engendrées par l'emploi de la conjugaison objective. Ainsi, affirme-t-il, lorsque l'infinitif d'un verbe tr'an sitif a pour complément d'objet un terme défini, verbe "signalera le caractère défini de l'objet" (p. 140). Mais il faut que ce verbe soit transitif. Les deux exemples qu'il cite ensuite sont censés montrer le contraste entre un complément d'objet commandé par l'"infinitif et un complément d'objet commandé par un verbe conjugué
 - (4) <u>Én csak úgy tudok különbséget tenni, hogy</u>

 Moi seulement ainsi je sais différence+acc. faire **que**tisztességesen dolgozik valaki, vagy nem dolgozik

 honnêtement travaille quelqu'un ou non travaille

 tisztességesen

honnêtement

(Moi, la seule différence que je sais faire,
c'est entre ceux qui travaillent honnêtement et ceux
qui ne travaillent pas honnêtement).

Ici, le verbe tud (savoir) est à la conjugaison subjective. Dans l'exemple suivant de Sauvageot, extrait du même texte, il sera, au contraire à la conjugaison objective.

(5) <u>én ezt már nem tudom felfogni, ezt a különbséget</u>

Moi cela déjà non peux saisir (conj.obj.) cette la différence

(Moi, je ne peux pas la concevoir, cette différence).

A entendre Sauvageot, la différence dans l'emploi des deux conjugaisons serait due à une "différence de structure de la phrase. La forme objective entretient avec le complément d'objet combiné avec l'infinitif une relation autre que celle existant entre la forme subjective du même verbe et le complément ressenti comme indéfini. Ce dernier dépend de l'infinitif alors que le premier dépend du verbe conjugué." (Sauvageot, 1980-1981 p. 141),

De telles "dépendances" sont difficiles à démontrer. En revanche, ce qui est sûr, c'est que le verbe à la conjugaison objective a un complément d'objet défini par le démonstratif et le verbe à la conjugaison subjective un complément "non défini", conformément aux règles d'emploi des deux conjugaisons, puisque l'adverbe úgy (ainsi, de telle façon) n'est pas considéré comme un déterminant déclenchant la conjugaison objective: au lieu d'indiquer un individu précis d'un ensemble ou d'une classe, il ne renovie qu'à une indication vague, à une "manière d'être" imprécise. Si je le remplace par un démonstratif du type azt, la conjugaison objective sera de rigueur:

(6) Én csak azt a különbséget tudom tenni

La "dépendance" du complément d'objet de tel ou tel terme de la périphrase verbale (inf+verbe conjugué) est indifférente pour le déclenchement de l'un ou de l'autre conjugaison. Si l'ordre des mots n'est pas le même que dans la phrase (4) de départ, c'est parce que l'objet défini reçoit obligatoirement l'accent rhématique, relaie, par conséquent, le rhème de la phrase de départ et se place nécessairement devant le verbe. Pour "déloger" l'objet défini et pour le rejeter derrière le verbe, il faudrait qu'un autre élément (par exemple

un préverbe au sens effectif-perfectif) assume le rôle de rhème de la phrase:

(7) én fel tudom tenni azt a különbséget

(Moi, je peux supposer cette différence; fel = préverbe indiquant le mouvement vers le haut; feltenni= supposer)

ou encore, comme dans l'exemple(5) illustrant l'emploi de la conjugaison objective:

<u>én ezt</u> már nem tudom felfogni, ezt a különbséget.

La différence entr_e les deux phrases, celle dont le verbe est à la conjugaison subjective et celle dont le verbe est à la conjugaison objective s'explique donc par l'emploi d'un adverbe "indéfini" (úgy) dans la première et par celui d'un démonstratif "définissant" (ezt) dans la seconde. Il reste à s'interroger sur les raisons du locuteur d'employer úgy dans la première et extdans la seconde, autrement dit, sur ces intentions communicatives.

Nous avons dit que s'il avait employé le démonstratif dans le premier énoncé, il aurait nécessairement "rhématisé"le mot "différence". Or, il n'était pas dans ses intentions de le faire. Pour s'en convaincre, il convient de se reporter au récit dont ces deux phrases sont extraites: celui-ci relate la rencontre entre un fils qui vit dans la ville et un père qui est resté paysan et vit à la campagne: le fils insiste sur la différence entre la vie citadine et la vie rurale et le père lui réplique: "C'est vous qui la voyez, cette différence. Un paysan restera toujours paysan, où qu'il vive. Quant à moi, je ne peux pas la concevoir, cette différence. Et je n'ai jamais su le faire. Moi, la seule différence que je fais, c'est entre ceux qui travaillent honnêtement et ceux qui ne travaillent pas honnêtement."



Le contexte indique clairement que ce qui fait l'objet des réflexions du père, c'est la notion même de différence.

Mais alors que dans l'énonoé(5) où il emploie le verbe tud (savoir) à la conjugaison objective, il indique son rapport vis-à-vis de cette différence (Quant à moi...) telle qu'elle est définie par son fils, dans (4) il ne parle plus de la différence qui a été évoquée par son fils, il en évoque une autre, qu'il formule lui-même. On peut dire que le centre de l'énoncé (5) est constitué par la différence telle qu'elle est définie par le fils et celui de l'énoncé (4) par la différence telle que l'entend le père. Il y a donc eu déplacement d'accent sémantique à l'intérieur du texte: du point de vue du fils, on glisse au point de vue du père. Du coup, la "différence" telle que l'entend le fils est reléguée à l'arrière-plan dans l'énoncé (4) où, ce qui est mis en relief, c'est l'attitude du père. Or, la personne du père aurait été éclipsée si le locuteur avait employé la forme objective de la conjugaison, si elle avait dit

- (6) <u>fn csak azt a különbséget tudom tenni</u> au lieu de
- (4) <u>én csak úgy tudok különbséget tenni...</u>

 L'attention aurait été alors attirée sur le contenu de la différence plus que sur la personne du père.

La thématisation de la notion de différence s'effectue par le procédé (classique) de l'éjection dans (6). Celle du père, de sa personne et de son point de vue est due à un procédé plus subtil, celui de l'emploi de la conjugaison subjective. C'est que la conjugaison subjective a un effet de rupture de la cohésion syntagmatique, plus exactement sur la cohésion du syntagme formé par le verbe et l'objet, alors que la conjugaison objective renforce cette cohésion.

- 2.2. Un effet analogue de rupture est obtenu par l'emploi de la conjugaison subjective dans la phrase suivante:
- (8) Az első szabadsága után, január végén, anyja megint eljött érte, hogy hazavigye, ha akar. (G. Ottlik: Buda, Látóhatár, février 1985, p. 137) La première permission après, janvier fin, mère-sa de nouveau est venue pour lui pour ramener à la maison + Subjonctif, + conjugaison objective, si veut (conjugaison subjective) =

Après sa première permission, fin janvier, sa mère est revenue le chercher pour le ramener à la maison s'il(le) veut.

Le verbe étant à la conjugaison subjective, la rupture syntaxique permet de mieux souligner la volonté et l'indépendance du fils.

3. Il conviendrait à présent de rechercher dans quelles conditions cette rupture peut intervenir.

Voici un autre exemple analysé par Sauvageot dans le même article:

(9) Egy szót sem szólok, amikor évente harminc liter Un mot non plus je dis quand par an trente litrespálinkámat elajándékoz, mivelhogy maga főzte eaude-vie+mon+acc. offre (3e p.) en cadeau, puisque ellemême l'a distillée = Je ne dis pas un mot quand elle fait cadeau de trente litres de mon eau-de-vie par an puisque c'est elle qui l'a distillée elle-même.

Sauvageot explique l'emploi de la conjugaison subjective dans elajándékoz(faire cadeau) par le fait que le syntagme harminc liter qui le qualifie suffit à lui conférer une acception partielle et c'est ce qui en fait un complément indéfini. Je pense pour ma part que les choses se présentent de la façon suivante: le complément du verbe elajándékoz est pourvu d'un suffixe de possessivation, alors que le qualifiant harminc

liter exprime bien une "acception partielle". Il y a conflit entre les deux déterminations et <u>le locuteur a le choix</u>: il peut, soit accorder la priorité à la partialité, soit estimer que la possessivation l'emporte sur toute autre considération. Ce faisant, il choisit également entre l'intégration de l'objet dans le syntagme, donc entre une cohésion syntagmatique forte, et la dislocation, la rupture syntagmatique, avec détournement de l'attention de l'objet, cette fois, au profit du verbe.

3.1. Un cas analogue de "conflit"entre deux points de vue apparaît dans les incises. Selon les règles de l'emploi de la conjugaison objective. "quand il s'agit d'une phrase rapportée au discours direct et constituant l'objet d'une incise", la conjugaison objective est de rigueur. (Moreau). En réalité, les contre-exemples abondent.

(10) <u>Te- kiáltott Miska, ez a kutya elszökött</u> hazúlról

Toi cria (conj. subj.) M., ce le chien s'enfuit de la maison = Dis donc, cria Miska, ce chien s'est enfui de la maison.

(11) Odaadta talán? kiáltotta Evelyne

L'a-t-il donné peut-être? cria (conj. obj.)
E. = L'auriez-vous donné? cria Evelyne (Moreau, p. 8.)

Dans ces deux exemples, nous avons affaire au même type de "confl it entre deux points de vue": la conjugaison objective intègre l'objet dans l'énoncé et attire l'attention sur lui, alors que la conjugaison subjective, par son effet de disruption, met en valeur le verbe lui-même: tantôt (conjugaison subjective) on insiste sur le fait de crier, tantôt (conjugaison objective) sur le contenu de ce cri.

3.2. (12) Olvassunk Móriczot

Lisons (conj. subj.) Móricz+acc.

Cet exemple de Sauvageot (Sauvageot, 1980-1981, p. 143) est traduit - et bien traduit - par "Lisons du Móricz." En effet, l'écrivain, dans cette phrase, n'est vu que dans une de ses fonctions, celle d'auteur, il est donc, en quelque sorte "partialisé", ce qui justifie l'emploi de l'article partitif dans la traduction française. La forme à la conjugaison objective

(13) Olvassuk Móriczot.

aurait déplacé l'accent sémantique sur l'homme, sur ses qualités personnelles, alors que la forme à la conjugaison subjective recommanderait la lecture de cet écrivain à cause de ses qualités littéraires.

- 3.3.Ce n'est pas seulement parce que "l'expression prend une acception plus ou moins partitive ou plus ou moins vague et indéfinie" (Sauvageot, 1980-1981, p. 143) que la conjugaison subjective apparaît dans
- (14) <u>Csak beszélni ne kellien, mert "külföldiül" -</u> azt nem tud.

Seulement parler non falloir+Subjonctif, parce que "en étranger" cela non le sait =

Pourvu qu'il n'ait pas à parler, car parler étranger, cela, il ne le sait pas.

Azt pronom démonstratif à l'accusatif, ne reprend pas un objet, mais thématise un adverbe ("külföldiül = en étranger, à la façon de l'étranger.")

3.4. (15)"...a bútorok egy részét kidobatta a kastélyból és Bécsből hozatott helyettük" (cité par Sauvag eot. 1980-1981, p. 143.)

les meubles une partie+possessif+acc. fit jeter du château-hors et Vienne-de fit venir à leur place= Il fit jeter+conj.obj. une partie des meubles hors du château et il en fit apporter de Vienne à leur place.

Sauvageot note ici une nouvelle "inconséquence" de l'emploi de la conjugaison objective: egy részét (une partie, littéralement: une sa partie+accusatif) "constitue bel et bien un complément partiel... or, il est construit avec la forme objective kidobatta il (la) fit jeter dehors. En revanche, les meubles venus en remplacement, qui ne peuvent constituer qu'une partie de l'ameublement du château offrent un complément partiel implicite, ce qui entraîne l'emploi de la forme subjective hozatott'il fit apporter'". (p. 143-144)

En réalité, la conjugaison est parfaitement régulière: egy részét(une partie) est pourvu d'un suffixe possessif, alors que l'objet du verbe à la conjugaison subjective(marqué par en dans la traduction et par zéro dans l'original) est indéfini. En outre, les meubles de la première partie de la phrase sont connus, alors que ceux de la seconde partie ne le sont pas, puisqu'il faut les faire venir. Mais on note également dans la seconde partie de la phrase Bécsből hozatott helyettük (De Vienne, il en fit venir à leur place) une mise en relief sémantique: c'est sur la "commande viennoise" que porte l'accent sémantique plus que sur les meubles.

- 3.5. Ce procédé de thématisation par l'emploi de la double conjugaison est encore plus manifeste dans l'exemple suivant, cité par Sauvageot: (p. 144)
- (17) <u>Kapott leveleket, de nem azt a levelet</u>

 Reçut lettres + acc., mais non cette la

 lettre-là= Il reçut des lettres, mais pas celle-là.

L'intonation suspensive avec laquelle est réalisée la première partie de l'énoncé hongrois, ainsi que la pause qui la suit obligatoirement semblent indiquer que les deux premiers éléments sont thématisés. On pourrait tenter, pour rendre cet effet de thématisation, la traduction suivante: "il y eut bien réception de lettres, mais pas de cette lettre-là.

Cette traduction montre que le verbe à la conjugaison subjective s'efface devant le nom. Dans la deuxième partie de l'énoncé (après la virgule), le verbe est sous-entendu. S'il avait été explicite, il aurait été à la conjugaison obje ctive: kapta.

3.6.La nature de la définitude des formes de la conjugaison objective est bien illustrée par l'exemple suivant: (Sauvageot, 1980-1981, p. 144)

(18) Azt hittem, ilyet én is tudok csinálni cela j'ai cru telle chose moi aussi sais (conj. subj.) faire = J'ai cru que moi aussi, je pouvais faire une telle chose.

Sauvageot estime que l'opération désignée par le pronom ilyet (telle chose+acc.) est "doublement définie" d'une part parce qu'elle a été évoquée par le texte et d'autre part parce qu'elle est considérée comme proche du locuteur: il n'y aurait donc pas lieu d'employer la conjugaison subjective qui est le fait des objets indéfinis. Or, de telles considérations n'influent pas sur l'emploi de la double conjugaison. Ce qui compte, c'est que le verbe porte sur un objet individué. (V. pour ce terme le tableau de la page 114). Dès que l'objet renvoie à toute une classe ou à toute une catégorie, sans précision d'un terme particulier de

cet ensemble, la conjugaison subjective est de rigueur. (Sauf, évidemment, si cet ensemble est lui-même défini.)

La conjugaison objective implique une prise directe du sujet sur un objet individué. C'est ce qui explique que le pronom relatifiqui introduit une subordonnée ne l'entraîne pas. En revanche, la conjugaison objective réapparaît dès que le pronom relatif est accompagné du suffixe distributif -ik qui, précisément, sert à individualiser, c'est-à-dire à désigner un individu au sein d'un ensemble ou d'une collectivité. L'opposition, en hongrois, entre deux

pronoms interrogatifs mit? et melviket? (respectivement: "que?" et "lequel?") est une opposition entre un ensemble et un individu membre de cet ensemble. Cela dit, si l'on s'interroge sur les raisons pour lesquelles un pronom relatif objet n'entraîne pas la conjugaison objective, on peut hasarder la réponse suivante: L'emploi de la relative implique un retrait du sujet parlant par rapport à l'antécédent (ce recul étant signalé par l'intonation, par la prosodie). De ce fait, l'incidence du pronom relatif objet sur le verbe est affaiblie. Le sujet parlant n'a pas, sur l'objet, une prise directe, mais une prise médiatisée. Or, la conjugaison objective exige une incidence totale, sans réserve. L'objet relayé par le pronom relatif n'est pas un objet "à part entière".

4. Ainsi, le choix de la conjugaison (objective ou subjective) n'est pas une question d'économie syntaxique. L'économie, s'il y en a une, se situe à un autre niveau, à celui de l'intention communicative du sujet parlant, de sa volonté de mettre en avant ou de reléguer au second plan tel ou tel constituant de l'énoncé. Le choix est entre deux regards différents sur un même processus.

Deux autres structures du hongrois semblent permettre un jeu analogue sur le plan de la communication.

4.1. Les relations spatiales peuvent être exprimées par des préverbes,, des morphèmes casuels et des adverbes (ces derniers pour les localisations sans mouvement). Certains de ces éléments peuvent se combiner entre eux et, notamment, entourer le syntagme prédicat-sujet, le préverbe (ou l'adverbe) précédent le verbe, tandis que le morphème casuel s'adjoint au nom.

Or, la valeur du syntagme ainsi formé n'est pas la même suivant que le verbe est pourvu d'un préverbe (ou

précédé d'un adverbe) ou non. Dans

(19) bement a házba

(be = préverbe indiquant un mouvement vers l'intérieur+ aller+prétérit+la+maison+suffixe de l'illatif)= il entra dans la maison.

ou dans

(20) bent van a házban

(bent = adverbe indiquant l'intériorité sans mouvement+ est +la +maison+suffixe de l'inessif), = il est dans la maison,

le procès est envisagé comme ayant eu effectivement lieu, contrairement à

(21) ment a házba

aller+ prétérit+la+maison+suffixe de l'illatif où le verbe est sans préverbe et la phrase signifie (à peu près) il s'achemina vers la maison , le procès étant "descriptif", imperfectif. La différence entre (19) ou (20) et (21) ne réside pas dans le sens, les deux syntagmes décrivent la même réalité, mais dans la façon dont le sujet parlant envisage le procès. Ces faits ont été étudiés en détail et à plusieurs reprises par Jean Perrot (Perrot, 1967) et l'ont conduit à distinguer deux plans: celui de la syntaxe et celui du "message". La "redondance", c'est-à-dire le fait qu'une même relation spatiale, celle d'un mouvement vers une intériorité, soit exprimée simultanément par deux marques distinctes, le préverbe et le suffixe casuel, n'en est pas une si "l'on prend en considération non plus seulement les relations syntaxiques dans l'énoncé, mais également, sur un autre plan, l'organisation du message coulé dans le moule syntaxique de l'énoncé... Il n'y a pas coprésence de deux éléments de même fonction, le préverbe ou l'adverbe... et le morphème casuel; la désinence casuelle exprime la relation au niveau de l'organisation syntaxique de l'énoncé, le préverbe ou l'adverbe pose cette relation comme élément

central du message lorsqu'il occupe la place privilégiée, immédiatement devant le verbe." (Perrot, 1967, p. 132-133)

Cette corrélation entre les deux conjugaisons d'une part et l'emploi du préverbe de l'autre, apparaît d'ailleurs dans un des exemples cités dans Sauvageot 198-1981, p. 146:

(22) <u>Másnap megint rohama volt Etinek. Klauber</u>

lendemain de nouveau accès+son était Eti+à

most már úgy itélte meg. hogy be kell vinni az ideg- és

Klauber maintenant ainsi jugea (conj. obj.)que

transporter il faut nerfs et
elmekilinkára

cerveau-clinique+sublatif = Le lendemain,
Eti eut de nouveau un accès. Klauber, dès lors, estima
qu'il fallait la transporter à la clinique
neuropsychiatrique.

La conjugaison objective, gouvernée par la subordonnée complétive hogy be kell vinni affecte le verbe composé megitélte (ici le préverbe meg. est rejeté derrière le verbe pour permettre à úgy (ainsi) d'occuper la place priviliégiée réservée au rhème accentué). Sans aller jusqu'à prétendre que la préverbation exclue la conjugaison subjective ou que la conjugaison subjective exige l'emploi du verbe simple (ce qui n'est pas le cas), on peut poser une affinité entre conjugaison subjective et préverbe en tant qu'expression de l'effectivité.

4.2 Un effet analog ue est produit par la rection de certains verbes hongrois, ou plus exactement, par le choix de cette rection. On sait que, comme dans beaucoup d'autres langues, certains verbes admettent en hongrois plusieurs rections. C'est ainsi que le verbe vár (attendre) peut se construire avec le complément d'objet direct et avec le sublatif dont le suffixe est

-ra/-re. Pour beaucoup de descripteurs, la différence est inexistante. Tel est, par exemple, l'avis de László Antal (Antal, 1985). Or, la différence existe bel et bien. La phrase française:

(23) elle attend un enfant

signifie à la fois: "elle est enceinte" et "elle attend un enfant (devant l'école, au coin de la rue, etc.), Pour rendre la première acception, le hongrois dira:

(24) gyereket vár

enfant+acc. attend. Le nom sans article prend un sens générique

et dans l'autre cas:

(25) egy gyerekre vár

Si l'enfant est connu, c'est la conjugaison objective qui sera employée au cas où aucune autre action ou événement n'est envisagé après la fin de la période d'attente:

(26) <u>a gyereket várja</u>

Dans le cas contraire, c'est le sublatif qui sera préféré:

(27) <u>a gyerekre vár</u>

On voit que le choix entre N+acc. et N+sublatif dépend de la visée communicative du locuteur: dans le premier cas, seul, le procès est envisagé, dans le second, l'après-procès l'est également. Une fois de plus, nous avons affaire à un déplacement d'accent sémantique.

4.2.1.Bien entendu, l'alternance accusatif/locatif peut également exprimer l'opposition total/partiel:

(28) javít a szövegen

corrige le texte+superessif =

Il apporte une/des correction/s au texte

(28a) javítja a szöveget

corrige+ conj. obj. le texte

Il corrige le texte ou la différence d'intensité du procès:

(29) <u>Péterre néz</u>

Péter+sublatif regarde =

Il jette un regard sur Pierre

(29a) <u>Pétert nézi</u>

Péter+acc. regarde (conj. obj.)

4.2.2.La combinaison de la conjugaison objective, du verbe muni de préverbe et de l'accusatif peut s'opposer à celle de la conjugaison subjective, du verbe sans préverbe et du locatif, pour exprimer l'adhésion ou l'appartenance ferme, face à

(30) <u>ül a lovon</u>

un simple constat:

assis conf.subf. + article + cheval+superessif=
Il est assis sur le cheval

(31) <u>megüli a lovat</u>

préverbe+asseoir+conj.obj.+article + cheval+acc.

Il est (fermement) assis sur le cheval

Le préverbe meg- peut transitiver un verbe intransitif:

- (32) Az indulás ideje iránt érdeklödik article+départ temps+son envers s'informe (conj. subj.)
- (33) megérdeklődi az indulás idejét

 préverbe+s'informe+conj.obj.+article+départ

 temps+son+acc. =

Il se renseigne sur l'heure du départ.

L'expression de la totalité et ses incidences sur la double conjugaison méritent des considérations à part.

Un énoncé comme

(34) <u>J'embrasse tous les enfants Dupont</u> admet, en hongrois, trois traductions:

(35) <u>Minden Dupont-gyereket csókolok</u> (conj.subj.)

- (36) <u>Valamennyi Dupont-gyereket csókolom</u> (conj. obj.)
- (37) Az összes Dupont-gyereket csókolom (conj. obj.)

Une quatrième traduction pourrait utiliser le préverbe perfectivant meg-:

- (38) Minden Dupont-gyereket megcsókolok
- (39) Valamennyi Dupont-gyereket megcsókolom

Pour désigner une totalité, le hongrois possède d'un côté minden et de l'autre, valamennyi.

(az)összes. La différence n'est pas celle entre un distributif (chaque) et un totalisateur. La différence réside dans le fait que dans le cas de minden, je ne suis pas censé connaître le nombre exact des termes que comporte la série; peu m'importe la quantité d'individus susceptibles de bénéficier de la qualité d'être enfant Dupont, alors que dans celui de valamennyi et de (az) összes, je suis supposé connaître tous ceux à qui s'applique le procès. Nous avons donc d'un côté une série ouverte et de l'autre, une série fermée.

Il n'est pas moins remarquable que la formule J'embrasse tous les enfants Dupont soit surtout employée comme formule de politesse, en l'absence des intéressés susceptibles d'être affectés par l'acte, et, le plus souvent, dans la correspondance. La variante avec le préverbe: megcsókolok/megcsókolom exprime le fait que nous n'avons plus affaire à une formule figée, mais à une réalité; le procès devient effectif.

Ainsi, tout ne désigne pas seulement un ensemble fermé d'individus appartenant à une même classe (dans notre exemple, l'ensemble des enfants Dupont), mais aussi un ensemble ouvert d'individus susceptibles de recevoir les traits distinctifs de la classe. Le français ne réagit pas à cette différence; le hongrois le fait par le biais de la double conjugaison.

5. En exprimant ainsi son rapport à l'objet, le locuteur obéit à une visée communicative, qui dépasse les oppositions traditionnelles connu/inconnu, total/partiel qu'évoque par exemple Sauvageot (Sauvageot, 1980-1981 p. 148) pour justifier l'emploi des deux conjugaisons. L'interprétation que nous proposons met en jeu une notion fondamentale, celle de la prise en charge ou de l'appropriation du contenu de l'énoncé par le sujet parlant, sa relation plus ou moins étroite avec le contenu de l'objet. Les couples d'opposition à prendre en compte pour caractériser cette opposition seraient alors: fortement maîtrisé/faiblement maîtrisé, rapport d'inclusion (verbe)objet)/rapport d'exclusion (verbe(objet), effet de rupture, saisi/non saisi, etc. . Dans son ouvrage La structure des langues (Hagège, 1982, p. 50), Claude Hagège parle de "degrés de contrôle": une transitivité "faible" peut s'opposer à une transiti#ité "forte"; on distingue en comox sur un même radical verbal deux suffixes: "tuer" lui-même y connaît cette variation selon le degré d'intention du tueur.

5.1. C'est également la notion de transitivité qui est proposée par Paul J. Hopper et Sandra A. Thompson (Hopper-Thompson, 1980) pour définir un dénominateur commun aux structures que nous venons de décrire. "La transitivité, écrivent-ils dans leur résumé, comprend un certain nombre de composantes et la présence d'un objet du verbe n'est qu'une de ses composantes. Cellesci sont toutes concernées par l'effectivit é de l'action, la ponctualité et la télicité (résultativité) du verbe, par l'activité consciente de l'agent et par la référentialité ou le degré d'affectation de l'objet. Ces composantes covarient d'une langue à une autre, ce qui suggère l'idée que la transitivité ainsi

comprise est une propriété centrale de l'usage de la langue.

Le tableau suivant résume les paramètres de la transitivité "forte " et "faible":

••••		
	Forte	<u>Faible</u>
Participants , , ,	au moins deux	(A,O)un seul
Cinétique	action	non-action
Aspect	télique	non-télique
Ponctualité	ponctuel	non-ponctuel
Intentionnalité	intentionnel	non-intentionnel
Affirmation	affirmatif	négatif
Mode	réel	irréel
Agentivité	A puissant	A peu puissant
Affectation de 1'0	O totalement	O non affecté
	affecté	
Individuation	O individué	O non individué

On voit que le paramètre "visée communicative" est réparti entre plusieurs rubriques, telles que intentionnalité et affirmation. Ainsi, la transitivité tient compte du point de vue du sujet parlant.

- 5.2.L'enquête de Gilbert Lazard sur le morphème -râ du persan et les relations actancielles (Lazard, 1982) aboutit à des conclusions qui, sur plusieurs points, rejoignent nos hypothèses sur l'emploi de la double conjugaison en hongrois. Comme les marques de la conjugaison objective, le suffixe persan-râ, quand il s'adjoint à un objet, peut "attirer l'attention sur lui, le thématiser" (Lazard, 1982, p. 189), le disjoindre du verbe; son absence, au contraire, diminue l'individualité de l'objet par rapport au verbe. On peut donc, en persan, comme en hongrois, "polariser" ou "dépolariser" l'objet.
- 6.Dans sa conclusion, l'auteur constate que "la construction actancielle, c'est-à-dire la forme des relations grammaticales entre verbe, sujet et objet, varie de diverses manières en fonction des catégories de l'objet (définitude, humanitude, etc.)... par exemple, en hongrois, c'est la conjugaison qui varie

selon que l'objet est défini ou non Certes, à condition d'inclure parmi les critères de la définitude, la relation étroite entre l'objet et le verbe et parmi ceux de la non-définitude la rupture (à des degrés variables) de cette relation.

NOTES

- ' TESNIERES, Lucien: 1963 <u>Eléments de syntaxe structurale, p.</u> 141-144
- 2. Il voit les arbres. -- ja est la marque de l'objet de 3e personne/
- 3. Pour le vogoul, v. par exemple PERROT, Jean, 1985 "Nom et pronom dans les relations actancielles en finnois et en vogoul" Actances, 1, 155-173
- 4"La coexistence de ces deux procédés n'a pas suscité de concurrence entre eux. L'un n'a donc pas évincé l'autre et la langue se trouve contrainte d'utiliser un appareil à double registre, ce qui va à l'encontre de tout esprit d'économie ou de rationalisation."

 (Sauvageot, 1980-1981, p. 150).
- E Cette tendance à assurer la cohésion syntagmatique a été reconnue comme une des caractéristiques du hongrois et de son évolution dans BARCZI, Géza, 1963, notamment p. 68-72.

Cet effet de rupture de la conjugaison subjective n'est pas sans rappeler les procédés de topicalisation en berbère, tels qu'ils ont été exposés par Lionel Galand: si l'on oppose l'énoncé yacca wamsis aksum à amsis yacca aksum, on obtient, dans le deuxième cas, une topicalisation par éjection (le chat, il a mangé la viande), alors que dans le premier exemple, nous avons un cas d'énoncé "cohérent"; "traditionnellement", note L. Galand, la forme wamsis est appelé état d'annexion", et la forme amsis "état libre", termes assez malheureux, poursuit l'auteur qui propose d'attribuer au terme focalisé la fonction d'indicateur de thème, alors que dans l'état d'annexion, le coréférent w (de wamsis assumerait la fonction de complément explicatif. (V. GALAND, Lionel 1979, et LEGUIL, Alphonse, 1984.

Un phénomène analogue de "déplacement de l'accent sémantique" a été signalé en samoyède nenets par TERESCENKO, N.M: la conjugaison objective entraîne la mise en relief du procès exprimé par le verbe, alors que l'emploi du thème "nu" du verbe (conjugaison subjective) suppose que c'est le nom à l'accusatif qui porte l'accent principal. TERESCENKO parle à ce propos d'accent logique. SAUVAGEOT Aurélien qui présente ce cas dans SAUVAGEOT 1971 traduit deux autres exemples de TERESCENKO: tim xadaw et tim xadadm respectivement par j'ai tué un renne et c'est un renne que j'ai tué

De son côté, Gilbert Lazard rapproche le cas du nenets de ce qui se passe en archi, langue caucasienne où le verbe incorpore des marqueurs qui se rapportent soit à un, soit à deux éléments nominaux, suivant que le rhème est constitué par le deuxième élément nominal et le verbe ou par le deuxième élément seul, auquel cas le verbe fait partie du thème. Il en est de même en tchouktch, selon le témoignage de B. COMRIE. (COMRIE, 1975). G.

LAZARD a regroupé ces cas dans un chapitre de Lazard 1984, chapitre qu'il a intitulé: Structure de la visée communicative, et les commente ainsi: "La partition de la phrase en une partie thématique et en une partie rhématique peut avoir une influence

sur la construction actancielle...La visée peut jouer dans l'emploi des marqueurs nominaux."(LAZARD, 1984. p. 272-273)

BIBLIOGRAPHIE

ANTAL, László, 1985: A hatodik mondatrész (La sixième partie du discours), Budapest.

BÁRCZI, Géza, 1963: A magyar nyelv életraiza (Biographie de la langue hongroise), Budapest.

"Actif et moyen dans le verbe" français" BENVENISTE, Emile, 1966: in Problèmes de linguistique générale. Paris, 237-250.

COYAUD, Maurice 1978: "Emphase, nominalisations, relatives,"La Linguistique, 14/2; 117-141.

COMRIE, Bernard, 1975: "Subjects and direct objects in Uralic languages: a functional explanation of direct objects in Uralic languages". Etudes finno-ougriennes XII, 5-17.

FIRBAS, Jan, 1964:"On defining the theme in functional sentence analysis" in Travaux Linguistiques de Prague, 1, 267-28.

GALAND, Lionel, 1979: "Relations du verbe et du nom dans l'énoncé berbère" in PARIS Catherine, éd. Relations prédicat-actant(s)

dans les langues de types divers I. Paris, Lacito-Documents, HAGEGE, Claude, 1982: La structure des langues Paris.

HOPPER, Paul J. et THOMPSON, Sandra A., 1980: "Transitivity in grammar and discourse" Language 56/2, 251-299.

HETZRON, Robert, 1966:"L'adverbe explétif ott et l'aspect hongrois", Linguistics 25, 34-57,

KASSAI, Georges, 1974: <u>Etudes de stylistique comparée du français</u> et du hongrois", Thèse pour le doctorat d'Etat. Paris.

LAZARD, Gilbert, 1982:" Le morphème ra en persan et les relations actancielles", BSL 77/1, 177-208.

LAZARD, Gilbert, 1984 ! Actance Variations and Categories of the Object" in PLANK, F. ed. Objects Londres, 269-292.

LEGUIL, Alphonse, 1984: "Une mutation syntaxique en français et en kabyle", <u>BSL</u>, 79/1, 323-332. LELKES, István, 1967 <u>Manuel de hongrois</u>. Budapest.

MOREAU, Jean-Luc, 1978: L'emploi des deux conjugaisons en homarois". Manuscrit.

PERROT, Jean, 1967: "Observations sur la structure del'énoncé en hongrois", <u>BSL</u> 62/1, 123-133.

PERROT, Jean, 1985: "Nom et pronom dans les relations actancielles en finnois et en vogoul", Actances 1, 155-173.

SAUVAGEOT, Aurélien, 1971: La relation objectale" BSL, 1971/1, 345-368.

SAUVAGEOT, Aurélien, 1980-1981: "Rendement de la conjugaison objective en hongrois", Etudes finno-ougriennes 16, 136-150